

Je ne comprends pas la question!

Par **Kawaigyar**, le **18/05/2011** à **09:37**

Bonjour :)) Image not found or type unknown

J'ai remarqué qu'il y avait une question qui revenait souvent dans les sujets d'examens que mon prof d'introduction au droit a donné mais je ne la comprends pas.

Il demande souvent d'expliquer le raisonnement de la Cour de cassation ou encore d'expliquer le sens et la portée de la solution de la Cour de cassation ou encore il peut nous demander si la position de la Cour de Cassation nous semble justifiée.

Pouvez vous s'il vous plait m'expliquer ce que que prof attends de moi à travers ces questions et comment proceder pour y repondre? Merci pour votre aide =)

Par **alex83**, le **18/05/2011** à **10:11**

Bonjour,

C'est les questions que l'on se pose lorsqu'on rédige un commentaire de texte.

Analyser l'arrêt : en dégager le sens (de quoi ça parle, qu'est ce que ça dit) et la portée (revirement ou confirmation de jurisprudence). Dernière question : que pensez-vous de la décision : vous semblent-elles juste, justifiée, en gros, il faut critiquer en bien ou en mal ;)) Image not found or type unknown

Par **Kawaigyar**, le **18/05/2011** à **11:24**

Merci pour ton aide alex83, je comprends mieux ce qu'on attends de moi =)

Par **Yn**, le **18/05/2011** à **12:28**

La même chose mais formulée autrement : tu peux retenir la formule [b:2ri3gek3]SPC[/b:2ri3gek3](sens portée critique). Tu dois expliquer :

- Le sens : que dit textuellement la Cour de cassation ?

- La portée : la solution est-elle une solution d'espèce ou une solution très large ? Confirme-t-elle ou infirme-t-elle la jurisprudence antérieure ? etc.
- La critique : en fonction du sens et de la portée, la solution rendue va-t-elle chambouler le droit positif ? quelle sera l'influence pratique ? etc.

Tous ces éléments doivent se retrouver dans un commentaire. cf ce lien pour des développements : <http://forum.juristudiant.com/plan-commentaire-de-texte-t12791.html>

Par **Camille**, le **18/05/2011** à **12:31**

Bonjour,

Voir aussi...

[methodologie-du-commentaire-d-arret-en-droit-civil-t2190.html](http://forum.juristudiant.com/methodologie-du-commentaire-d-arret-en-droit-civil-t2190.html)

à lire très attentivement.

et aussi, accessoirement,

[post97450.html#p97450](http://forum.juristudiant.com/post97450.html#p97450)

Par **Kawaigyar**, le **18/05/2011** à **22:15**

Bonsoir => J'ai enfin compris ce que ça voulait dire! Les liens vers les methodologies m'ont particulièrement aidé! Merci!